# l'Arçonnéen

*«Les arbres jettent l'or de leurs feuilles par les fenêtres de l'automne »*
*Sylvain TESSON*

## Le mot du Maire

Le 18 juillet dernier le conseil municipal a validé le choix du cabinet d'architecte qui aura en charge l'aménagement et l'agrandissement des locaux destinés à accueillir la nouvelle mairie .11 cabinets avaient déposé un dossier. Une présélection a permis d'en retenir 4 qui ont été auditionnés. C'est finalement le cabinet BEE Architecture basé à Chemillé-en-Anjou (49) qui a été retenu. Nous avons été conseillés par le CAUE 72 dans cette démarche.

Le 5 juin dernier une réunion publique s'est tenue au centre culturel pour faire le point sur l'expérimentation liée à l' extension de la ligne de bus N°1 depuis septembre 2018 . C'est en moyenne 2000 voyages mensuels qui sont effectués. Ce qui, manifestement, correspond à une attente des Arçonnéens. Il a donc été décidé de prolonger l'expérimentation d'une année supplémentaire, le temps de solutionner l'aspect financier déjà évoqué. Au cours de cette réunion, des engagements avaient été pris auprès des riverains, quant au terminus pour le moment situé rue du Petit-Maleffre. Ils n'ont pas été respectés. Aussi dès le 1er juillet lors de la reprise du service dans ce lotissement, j'ai fait part de mon vif mécontentement auprès du Président de la CUA. Cette intervention s'est traduite par une nouvelle réunion qui s'est tenue le 28 août . Elle a réuni une vingtaine de personnes. Depuis lors, un aménagement provisoire du site a été effectué, en accord avec les riverains les plus proches, dans l'attente du lancement de l'expérimentation de nouveaux parcours dans les semaines qui viennent . Le conseil municipal sera bien sûr très attentif à toute évolution de ce dossier.

Les travaux relatifs à la suppression du carrefour à feux et à son remplacement par un giratoire devraient démarrer avant la fin de l'année. Ils seront réalisés et intégralement financés par la CUA. L'enfouissement des réseaux entre les deux giratoires sera également réalisé par la CUA.

La rentrée des classes s'est effectuée correctement. C'est avec satisfaction que nous enregistrons une hausse des effectifs passant de 145 à 152 élèves. Souhaitons leur une bonne année scolaire ainsi qu'à l'équipe enseignante et pédagogique. ***Bonne rentrée à tous.***

## MANIFESTATIONS A ARÇONNAY :

**Septembre**
- 07- Tournois de pétanque

**Octobre**
- 12 – Brevet cyclo
- 17- AG pétanque (Salle Maleffre)
- 25- AG FNACA Centre Culturel
- 26- Brevet cyclo
- 28- Bal Génération Mouvement

**Novembre**
- 9 et 10- Expo Art'çonnay
- 11-Commémoration FNACA
- 12 Belote Génération Mouvement
- 16- Repas de séniors
- 25- Bal Génération Mouvement
- 30- AG Cyclo

**Décembre**
- 20 – Noël des enfants

## ETAT-CIVIL

**Naissances :**

| | |
|---|---|
| RABEVIAVY Keylla Jody | 20 Mai 2019 |
| DEFAY Énolha | 08 Juin 2019 |
| DE SIMONE Naël Tom Liam | 14 Juillet 2019 |

**Mariage :**

10 Août 2019 :
RENAULT Jérôme Robert Bernard
CAGET Jennifer Marie-Christine Florence Roselyne Lucienne

**Décès :**

| | |
|---|---|
| FAUTRARD Georges Marcel Jean | 08 Mai 2019 |
| RENOUARD Michel Léon Henri | 19 Mai 2019 |
| VIEILLEPEAU Bernard Robert Eugène | 01 Juin 2019 |
| COSNARD Janine Georgette veuve GAUQUELIN | 25 Juin 2019 |

N° 39
09/2019

MAIRIE • 7, rue des Sorbiers • ✆ 02 33 31 26 30 • fax 02 33 29 54 52
mairie@ville-arconnay.fr • Direction de la publication : Denis LAUNAY / Nadine KIERS-PERRAULT
Fabrice CHOMARD / Jacqueline ZEPHIR / Catherine GOUPIL / Martine CHAPELLIERE / Jessy COCHEREL
Horaire d'ouverture de la Mairie : **Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 15h à 17h45**

**Les travaux bâtiments,** Laurent NOE adjoint aux bâtiments.

Entretien à l'école maternelle

En avril, la période de vacances avait permis de réaliser des travaux de remplacement de la chaudière pour l'école maternelle et d'installer de nouveaux équipements numériques à l'école primaire.

Lors des vacances d'été deux travaux d'entretien des locaux sont à signaler. Outre l'important travail de ménage et d'entretien annuel effectué par les agents de la municipalité, deux entreprises sont intervenues en complément.

La première intervention est sans doute plus visible que la seconde. En effet le sol de l'école maternelle s'est dégradé de manière plus ou moins importante selon les zones où le revêtement, de couleur orange, était installé. Le sol de deux salles situées à côté du dortoir a été remplacé. Le choix du motif a été effectué en concertation avec l'équipe enseignante. Ce remplacement a mobilisé également le personnel municipal pour vider les salles et réinstaller les matériels selon les souhaits du personnel enseignant.

La seconde intervention a consisté à remplacer des matériaux sous la toiture de l'école maternelle qui pourrait être impliqués dans les infiltrations récurrentes nécessitant l'intervention régulière des services techniques de la municipalité.

Ces deux interventions, effectuées par des TPE Sarthoises, ont été réalisées dans des conditions climatiques ne favorisant pas leurs interventions, notamment sur le toit de l'école maternelle.

D'autres travaux de rénovations seront à programmer d'ici la fin du mandat.

**Les travaux de voiries,** Frédéric SCORNET adjoint à la voirie.

Lors des trois précédents mois ont été réalisés, la réfection de la bande de roulement de la rue Paul Scaron (Vieux Bourg) ainsi que l'assainissement pluvial de la partie en impasse de la rue Étienne Dolet. Sur ce dernier chantier, la commune a testé un dispositif de gestion des eaux pluviales. Ces dernières sont recueillies par une tranchée implantée en milieu de chaussée, et remplie de gravier. L'eau récupérée s'infiltre pour partie dans le sol, par le fond et les côtés de la tranchée. Les espaces compris entre les gravillons de la tranchée permettent également un stockage d'eau. Le trop plein est quant à lui évacué vers le réseau d'eau pluvial communal. Ce dispositif a donc deux intérêts. Premièrement il permet le maintien de l'infiltration des eaux de pluie dans un sol imperméabilisé et préserve l'alimentation de la nappe phréatique, dans un second temps c'est un système passif de régulation du rejet des eaux de pluie vers le ruisseau du Gué de Gesne. En effet, en stockant l'eau sous la chaussée, avant de la restituer, il réduit les risques de débordement du réseau d'eau pluviale lors d'évènements pluvieux importants,.

Fin septembre débutera le chantier de mise au gabarit urbain de la rue du Haut Eclair. L'intersection avec la rue d'Alençon sera aménagée afin de sécuriser et de faciliter le passage des bus de ville. Des trottoirs seront également aménagés. Une présentation de ce projet aux riverains de la rue du Haut-Eclair et de la rue d'Alençon a été effectuée le 3 septembre dernier. Ce projet a été validé, en l'état, par la vingtaine de personnes présente. La durée des travaux qui démarreront le 23 septembre prochain est estimée à trois mois. Durant cette période la rue ne sera que partiellement accessible aux riverains.

Pour conclure sur l'aspect voirie, le projet de réfection de la rue de Bérus entre le mail du parc du Gué de Gesne et le chemin de la Moinerie est finalisé et pourrait débuter d'ici la fin de 2019.

Une partie de l'habitat de la commune est dispersée au sein de lieux dits implantés hors de la zone d'agglomération. Plusieurs centaines d'Arçonnéens ont leur domicile identifié uniquement par un nom de lieu-dit. Cette situation est incompatible avec l'arrivée de la fibre, puisque les opérateurs exigent une adresse précise, nom de rue ou de lieu-dit + numéro, pour chaque foyer susceptible d'être connecté. Dans les mois qui suivent la commune va procéder a une attribution de noms de rues, de lieu dits et de numéros et ce pour chaque habitation et parcelle constructible. Afin de conserver l'histoire du territoire communal nous essayerons, dans la mesure du possible, de reprendre les dénominations des lieux dits existants. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de cette opération, qui à terme facilitera également les interventions des secours et le travail des livreurs à domicile.

# LA VIE DE LA COMMUNE

## RAPPEL HORAIRES DECHETTERIE

**Horaires d'été ( du 15 mars au 31 octobre)**
**En semaine 9H00-12H00/14H00-19H00**
**Le samedi 9H00-16H00 journée continue**
**Horaires d'hiver (du 2 novembre au 14 mars)**
**En semaine 9H30-12H00 /14H00- 16h30**
**Le samedi 9H00-12H00/14H00-18H00**

## Le stationnement sur la commune

**Nous rappelons les bonnes règles :**
**Les trottoirs ne sont pas toujours faciles pour les personnes à mobilité réduite, merci d'éviter le stationnement sur les trottoirs qui ont été aménagés pour la sécurité de tous.**

## REJOIGNEZ TEMPS DANSE

De nouveaux cours (à partir de 4 ans) ont débuté le 9 septembre 2019, salle Henri gardien à Arçonnay pour de nouveaux pas de danse.
Il est toujours temps de les rejoindre.

Contact : 06 14 90 26 62

## TENNIS DE TABLE

Les élèves de CE2 et CM1 , ont découvert le ping pong, mené à l'initiative de la fédération de tennis de table. Le premier pas pongiste est une action de promotion de la discipline et de recrutement 4-11 ans en milieu scolaire. Les enseignantes de l'école d'Arçonnay ont répondu favorablement à la proposition pour organiser une séance découverte. 4 classes élémentaires en ont bénéficié. Une première appréciée par Jean Marc Colin, le Président qui souhaite développer la pratique en compétition.

Contact : 02 33 28 95 73
Jean-marccollin@wanadoo.fr

## ORDURES MENAGERES EN SACS TRANSLUCIDES

Depuis le 6 juin 2019, la CUA organise ses collectes pour mieux trier et recycler. La collecte des ordures ménagères s'effectue **en sacs translucides**. Les sacs habituellement achetés par vos soins sont remplacés par des sacs translucides fournis par le « service déchets ménagers ». Nous vous invitons à modifier vos habitudes en utilisant ces sacs.
Jour de collecte des ordures ménagères **: jeudi à 6h.**
Jour pour les légers (sacs bleus) **: jeudi 6h, semaine paire**.
Lieu d'implantation des conteneurs : papiers et verres :
Rue des Grandes Haies (Ateliers Municipaux)/rue des fonderies/ rue Léonard de Vinci (près du complexe sportif)/ Lieu–dit Le vieux Bourg et place de la Mairie.

Pour toute hésitation ou question
www.cu-alencon.fr
N° vert : 0 800 50 89 81 ( appel gratuit )

*Le tri c'est nous tous*

## « GENERATIONS MOUVEMENT »

Les membres de l'association vous invitent à leur concours de belotte le mardi 12 novembre et aux 2 prochains bals : les lundis 28 octobre et 25 novembre 2019. Ils vous informent que l'assemblée générale et la galette des rois se tiendront le mardi 24 janvier 2020. Ils accueilleront avec plaisir les nouveaux adhérents, souhaitant s'inscrire et participer aux diverses activités.

## INFORMATIONS PETANQUE

Le club a reçu le 3 juin 2019, celui de Douillet Le Joly, pour disputer une nouvelle rencontre amicale. Les équipes sont composées de 12 joueurs. Toujours invaincu, Arçonnay a remporté la match, score 26 à 10.

Carole Au Quang, présidente PCA : 06 08 00 14 19
Tien.au.quang@wanadoo.fr

# LES ASSOCIATIONS

Les judokas étaient réunis ce 28 juin 2019, pour la fête de fin de saison. Les enfants ont reçu coupes, médailles et cadeaux offerts par le club. L'assemblée générale a permis de faire un point sur l'année passée. Un grand merci à Martine et Philippe pour leur travail effectué avec passion et dévouement durant les 25 années écoulées, nous leur souhaitons le meilleur pour de nouvelles aventures .
Bienvenue aux nouveaux arrivants dans le soucis de pérreniser ce travail :

Président : Christophe Lenoir Tel : 06 48 14 10 12
Vice président : Jérôme Larcher
Trésorier : Samuel Gaillard
Trésorier adjoint : Tanguy Maunoury
Secrétaire : Angélina Cantel
Secrétaire adjointe : Virginie Gaillard
Membres : Benoît Marguerite, Aurélie Beaussart, Mathieu Fouqueray, Aurélie Courjon, Angélique Charpentier.

## REPRISE DES COURS

**Le club change de nom et de mail.**

Suite à l'assemblée générale du 25 juin, un cours de gymnastique d'entretien tous publics est créé. Soyez nombreux à nous rejoindre.

Composition du bureau :
Présidente : Thérèse Le Sergent
Secrétaire : Chantal Aubry
Secrétaire adjoint : Jacques Le Sergent
Trésorière : Patricia Plet
Membres : Martine Chapellière, Nadine Kiers Perrault, Nicole Thomas.

## LE GALA DE » TEMPS DANSE »

Dans une salle comble, le traditionnel gala de l'association s'est tenu le 22 juin. Le thème était LA NUIT. Les danseuses ont présenté des chorégraphies mises en valeur par un spectaculaire son et lumières.

## LA KERMESSE DE L'ECOLE

Elle s'est déroulée le 28 juin dernier. Les enfants ont chanté en faveur de la protection de la planète sous l'œil attentif de leurs enseignantes. Les températures élevées semblaient leur donner raison. Petits et grands ont pu profiter des jeux, barbecue et crêpes proposées par Récréactions. En guise de remerciement, les parents ont tenu à offrir des fleurs à Mme Vitrac directrice par interim pour le travail effectué.